



PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN / MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER
(CEA / MEM)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

DEUXIEME TRIMESTRE 2020

(Période d'activité du 01 avril au 30 juin 2020)

La mission s'est déroulée du 20 au 31 juillet 2020

Supervisé par
Le comité d'audit interne

L'équipe d'audit interne était composée de :

M. DJEHA Kouadjalain Josué (auditeur interne en chef)

M. ADOU Arsène (auditeur)

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION.....	2
II.	LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne	3
	1 La passation des marchés	3
	2 La gestion financière.....	3
	3 La gestion budgétaire.....	3



RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Deuxième trimestre 2020

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au deuxième trimestre de 2020 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA / MEM.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA/MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

I. RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons, par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA / MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés.

II. LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne

1. La passation des marchés

L'audit interne a constaté qu'aucun marché n'a été prévu dans le plan de passation de marché 2020.

L'audit interne, une fois de plus, a relevé l'absence d'un Spécialiste de Passation de Marché (SPM).

2. La gestion financière

L'audit interne a porté sur la gestion comptable. Il a consisté à contrôler la validité des enregistrements comptables de l'ensemble des opérations réalisées pour donner l'assurance que toutes les procédures ont été respectées.

L'audit a effectué la revue du processus de l'état de rapprochement bancaire. La revue a concerné les comptes bancaires suivants :

- Compte Projet IDA ;
- Compte IDA/CEA/ Bailleurs – Indicateurs liés au décaissement ;
- Compte IDA/CEA/ Bailleurs – Revenus Générés.

La revue a concerné les décaissements et les encaissements des revenus générés, qui par ailleurs ont fait l'objet d'un audit externe le 11 juin 2020 pour l'exercice 2019. L'audit externe n'a pas relevé d'anomalie majeure.

L'audit interne n'a pas décelé de dysfonctionnement dans la gestion financière du projet CEA/MEM du deuxième trimestre 2020. L'ensemble du processus est mis en œuvre de façon satisfaisante.

3. La gestion budgétaire

L'audit a observé que le taux de réalisation des charges de fonctionnement est passé à 12,33% (contre 5,21% au premier trimestre), et un montant de 41 408 873 F CFA a été décaissé en dehors des charges de personnel.

Par rapport au premier trimestre, nous avons constaté une hausse des dépenses d'investissement réalisées, qui représente 18,65% des prévisions contre 4,28% au premier trimestre. Néanmoins ce taux reste faible par rapport au budget du deuxième trimestre.



Le taux de réalisation de l'ensemble des charges (Investissement et fonctionnement) pour le deuxième trimestre est toujours en-dessous des prévisions.

La raison principale, selon l'unité de gestion du CEA/MEM, est que le budget a été intégré au budget de l'INP-HB seulement le 04 mai 2020. Par conséquent, c'est à partir de cette date que le plan de travail budgétisé (PTBA) et le plan de passation de marchés (PPM) ont commencé à être mis en œuvre.

Les dépenses du projet n'ont été engagées qu'à la fin du deuxième trimestre d'où l'évolution du taux de dépenses à cette période.

Conclusion :

L'audit a concerné la gestion comptable, financière et budgétaire. Il n'a pas décelé d'anomalie majeure.

Yamoussoukro, le 18 août 2020

Le rapporteur et auditeur interne principal



DJEHA Kouadjalain Josué